***Embargo jusqu’à 14.05.2024, 12 :00***

*Communiqué de presse du groupe XX, XX.05.2024*

# Les scouts effectuent une bonne action

**Le 25 mai 2024, le Mouvement Scout de Suisse participera à la « Journée de la bonne action ». L'initiative lancée par Coop sera répétée cette année après trois éditions réussies en 2019, 2021, 2022 et 2023.** **Avec cinq autres organisations d’utilité publique, les groupes scouts de toute la Suisse feront quelque chose de bien – pour leurs semblables, la société ou la nature.**

Dans le cadre de cette journée, toute la Suisse sera encouragée à effectuer une bonne action et, ce faisant, à rendre le monde un peu meilleur. Ce faisant, le mouvement scout souhaite montrer que les jeunes gens s’engagent quotidiennement.

Les activités de la « Journée de la bonne action » sont aussi variées que créatives : les scouts préparent des gâteaux pour le hôme pour personnes âgées du village, construisent des refuges pour abeilles, les responsables bénévoles organisent un programme d’après-midi passionnant pour des enfants et les jeunes ramassent des déchets dans la forêt. La solidarité, une valeur ancrée depuis toujours dans le scoutisme, rassemble les scouts suisses autour de cet événement. C'est pourquoi les scouts participent à nouveau à cet événement. Le groupe scout [nom du groupe] sera également de la partie. [Place pour décrire l’activité du groupe scout].

Grâce au hashtag **#JourneeDeLaBonneAction**, les groupes scouts et les autres organisations partenaires partageront leurs activités le 25 mai 2024 sur les réseaux sociaux.

**« Chaque jour une bonne action »**

L’engagement scout ne se limite pas à une seule journée. Car le scoutisme, ce n’est pas uniquement des jeux, de l’amusement et des aventures dans la nature : en plus des activités régulières, les scouts organisent des événements publics et s’engagent pour la population et l’environnement en suivant la devise inofficielle « chaque jour une bonne action ». Les enfants, les jeunes et les jeunes adultes sont encouragés à suivre des valeurs de bases ancrées dans la loi scoute. Celles-ci sont par exemple « aider autour de nous », « écouter et respecter les autres », « partager », « nous réjouir de ce qui est beau » ou « protéger la nature et respecter la vie ».

**Informations supplémentaires**

Personne de contact, fonction, adresse e-mail, numéro de téléphone

**Mouvement Scout de Suisse (MSdS) ** [**www.scouts.swiss**](http://www.scouts.swiss)

Le Mouvement Scout de Suisse (MSdS) est l’association nationale des scouts. Le MSdS comporte plus de 51'000 membres répartis dans 22 associations cantonales et 550 groupes locaux. Les groupes locaux sont animés par des responsables bénévoles qui ont suivi une formation spécifique orientée sur la pratique.